

Représentants : une véritable démocratie peut exister

Il y a officiellement près de 7 millions d'ouvriers en France, mais il n'y a aucun ouvrier au Parlement. Pas étonnant que se pose le problème de simplement se faire entendre, ou que des révoltes éclatent !

On nous dit et on nous répète que la démocratie, comme nous la connaissons actuellement, est le meilleur des systèmes et le seul possible. C'est un mensonge. Un autre fonctionnement a existé dans l'histoire, et il a duré des siècles.

La première idée, c'était que pour faire les lois, pour décider de la manière d'être gouvernés, tout le monde doit avoir le droit à la parole. Ce n'est pas et ça ne doit pas être une question d'experts. La deuxième idée, c'est que le plus grand nombre possible de gens doit pouvoir participer à la vie politique : c'est simple, tous ceux qui le veulent.

On a donc trouvé des manières de faire. La première chose a été d'éviter d'utiliser des élections. Oui, on s'était aperçu qu'un tri avait lieu avec les élections, et que les élus ne correspondent pas vraiment aux différents milieux de la société. Les plus favorisés ont plus de moyens de se faire connaître. Et il est humain pour un électeur de penser devoir faire plus confiance à quelqu'un de mieux placé. Pour beaucoup de raisons, c'est régulièrement des gens au-dessus que les élections choisissent. Et quand il y a une exception, c'est le système lui-même qui offre une belle place, pour acheter le jeune élu.

Du coup, on a choisi de faire autrement. D'abord, on a décidé de discuter des lois les plus importantes en public, en se réunissant pour les voter, et c'était possible même avec 6000 personnes. Chacun peut proposer une nouvelle loi, le vote se fait en levant la main. Chacun peut aussi contester une loi devant l'assemblée. La loi est alors immédiatement suspendue. C'est un tribunal qui devra ensuite en juger vraiment.

Mais ce tribunal aussi, il doit non seulement représenter le peuple, mais être constitué par le peuple lui-même. Pour cela, on a choisi une pratique aujourd'hui oubliée : on note tous les gens qui sont volontaires, et on tire au sort parmi elles.

Enfin, pour que personne ne risque de devenir un juge ou un politicien professionnel, on remet tout en jeu au bout d'un an, pas plus.

Si une loi farfelue a été proposée en Assemblée, le tribunal peut sanctionner la personne qui en est responsable, et lui enlève le droit de proposer une autre loi.

Le résultat, c'est qu'une partie importante de la population va vraiment participer à toute la vie collective, aux choix, aux décisions. Au total, sur une vie, chacun aura sûrement pu participer à un poste ou un autre. Chacun sait donc ce que c'est que gouverner et ce que c'est que de l'être. On est très loin de la pratique actuelle, où on glisse – et encore... – un bulletin dans l'urne, et puis c'est tout.

Oui, cette démocratie a existé, à Athènes, il y a 2600 ans. Aujourd'hui, on nous dit qu'il est impossible de réunir des millions de gens. Mais on peut se réunir par quelques milliers, on peut utiliser Internet. On peut reprendre l'idée du tirage au sort, qui puise parmi tous les gens volontaires. C'est un bon moyen d'habituer ceux qui ne le sont pas à l'idée qu'on peut tous participer aux grandes décisions.

Une chose encore : on avait aussi besoin de spécialistes, d'experts à Athènes, mais on s'en méfiait comme de la peste. On voyait bien qu'ils pouvaient gagner de l'autorité et former une caste au pouvoir. Alors, pour les en empêcher, on ne leur donnait pas le titre de citoyen, et ils ne pouvaient pas participer à la vie politique.

Aujourd'hui, les riches ont pris le pouvoir, se sont entourés d'experts, et ils ont vidé de son contenu la démocratie. Ils ont choisi l'élection comme seule pratique. Et ils ont ajouté cette règle non dite mais tout le temps pratiquée : après l'élection, l'élu n'est pas obligé de tenir ses promesses, ni d'obéir au peuple. A nous de rafraîchir un peu l'histoire.

5/12/2018

L'Ouvrier n° 315

ON PEUT PHOTOCOPIER, FAIRE CONNAITRE, DIFFUSER L'OUVRIER
(boîtes à lettres, marchés, affichages dans les cités)

pour recevoir chaque parution, découvrir d'autres numéros, nous aider :
L'OUVRIER BP 64 - 94202 IVRY/SEINE CEDEX

Notre site internet : louvrier.org